

***Vœu présenté par le groupe Ecologie et Solidarité
et le groupe Communiste et Républicain***

***Pour un grand plan pour la santé mentale et le
renforcement des moyens en psychiatrie***

La France fait aujourd'hui face à une détérioration de la santé mentale de sa population, et notamment des plus jeunes. Ce phénomène va de pair avec une réduction des moyens humains et financiers alloués à l'hôpital psychiatrique public ces dernières décennies, souvent pour des raisons économiques.

D'après l'observatoire « Place de la Santé », 64 % des Français ont déclaré avoir déjà ressenti un trouble ou une souffrance psychique (jusqu'à 75 % chez les moins de 35 ans) et près d'un sur deux avoir dans son entourage proche une personne concernée par ce type de troubles. En outre, la surreprésentation des troubles psychiques au sein de la population en situation de précarité est établie, ce qui témoigne de la nécessité de développer une politique préventive qui s'attaque à la souffrance sociale sous toute ses formes (pauvreté, chômage, isolement...) et de développer des moyens et dispositifs d'entraide.

L'état de santé mental des Français, notamment des jeunes, s'est également fortement dégradé avec la crise sanitaire : la prévalence de la dépression est ainsi passée de 9,8 % de la population avant crise à 22,7 % de la population en mars 2021, et la prévalence de l'anxiété de 13,5 % à 22,7 %. L'OMS parle aussi de « symptômes neuropsychiatriques post-Covid », mais on savait depuis des années que les maladies infectieuses et les pathologies inflammatoires pouvaient créer des conditions favorables au déclenchement de certaines pathologies mentales.

La situation d'urgence que connaissait déjà l'hôpital public psychiatrique, laissé pour compte depuis des décennies, a donc été largement aggravée par la pandémie de Covid-19 et la gestion qui en a été faite. Dans la situation actuelle, le personnel des services d'urgence psychiatrique est de plus en plus souvent obligé de renvoyer des personnes en souffrance chez elles, faute de place.

Les Assises de la psychiatrie, tenues en septembre 2021, ont montré les préoccupations des professionnels quant à la possibilité pour eux de faire face à leur mission, sans vraiment apporter de réponses à la hauteur des besoins. La discipline est particulièrement sinistrée et peine à répondre aux besoins de plus en plus élevés de la population. Malgré des besoins en

soins psychiques en hausse, les personnels ainsi que les patients et les familles dénoncent une forte baisse des moyens accordés à la psychiatrie en France aujourd'hui.

Dans ce contexte, le projet de l'ARS Centre-Val de Loire consistant à réduire de 204 à 120 les lits d'hospitalisation complète au Nouvel hôpital psychiatrique de Tours (NHP), dans le cadre du regroupement sur un seul site à Trousseau, est inacceptable.

Les professionnels de psychiatrie du CHU de Tours se sont d'ailleurs fortement mobilisés pour affirmer leur refus du projet de l'ARS et récoltent de nombreux soutiens à travers la population. Malgré le soutien aux professionnels de psychiatrie, notamment d'Emmanuel Denis, maire de Tours et président du conseil de surveillance du CHU, la direction générale de l'hôpital n'a encore donné aucune suite à ces revendications à ce jour.

Il faut absolument faire entendre l'importance en Centre-Val de Loire de la psychiatrie publique accessible gratuitement à toutes et à tous, et de mettre en œuvre les moyens humains et financiers nécessaires au développement de soins psychiques de qualité, à même de répondre aux besoins grandissants de la population. C'est un enjeu essentiel de santé publique. C'est également la capacité de la Nation à accompagner les plus vulnérables de ses membres qui est ici en jeu.

En conséquence, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni en séance plénière le 12 mai 2022 à Orléans :

- **demande que l'Etat mette en place au niveau national un grand plan pour la santé mentale, avec le renforcement des réseaux de Centres Médico-Psychologiques (CMP), la réouverture des lits publics en psychiatrie, un suivi psychologique ambulatoire par le conventionnement de professionnels, une augmentation du nombre de places en faculté de médecine dans la filière psychiatrique ;**
- **s'oppose en particulier au projet de l'ARS Centre-Val de Loire de supprimer 84 lits d'hospitalisation complète, dans le cadre du regroupement sur un seul site à Trousseau du Nouvel hôpital psychiatrique de Tours (NHP).**

Vote du premier paragraphe : adopté avec une abstention du groupe Union de la Droite, du Centre et des Indépendants (à l'exception de Christine FAUQUET (pouvoir de Pierre-Frédéric BILLET) et Alexandre AVRIL (pouvoir de Elisabeth MEYBLUM) vote pour)

Vote du deuxième paragraphe : adopté avec un vote contre du groupe Centre, Démocrate, Républicain et Citoyen et abstention du groupe Union de la Droite, du Centre et des Indépendants (à l'exception de Christine FAUQUET (pouvoir de Pierre-Frédéric BILLET) et Alexandre AVRIL (pouvoir de Elisabeth MEYBLUM) vote pour)